



Depuis dix ans à la direction de l'Epad, l'organisme aménageur de la cité d'affaires de l'Ouest parisien, Christian Bouvier s'apprête à vendre à Bouygues ses derniers droits à construire.

Le patron de la Défense voit le bout du chantier

www.vision80ch13.org un article des Echos du 30-31 mai 2003

La signature interviendra incessamment sous peu », annonce Christian Bouvier. L'homme qui depuis dix ans dirige l'Etablissement public d'aménagement de la Défense (Epad) n'attend plus que le précieux permis de construire délivré par le préfet des Hauts-de-Seine – l'affaire de quelques semaines selon lui – pour sceller la vente à Bouygues Immobilier de l'ultime charge foncière (25.000 m²) dont dispose l'opérateur du plus important pôle tertiaire d'Europe (3,37 millions de mètres carrés). Entre ce jour d'été 1990 où l'Etat a décidé de prolonger jusqu'en 2007 les missions de l'Epad, son bras armé, et le bouclage imminent de ce projet baptisé « Exaltis », la Défense aura accueilli 300.000 m² supplémentaires.

« L'Etat nous avait donné ces nouvelles charges foncières pour achever le quartier d'affaires et financer sa traversée souterraine par l'A14 », rappelle Christian Bouvier. Mission accomplie pour ce polytechnicien, sorti en 1963 de l'Ecole des ponts-et-chaussées, et qui fera valoir ses droits à la retraite l'an prochain. Avant son départ, le coup d'envoi au chantier d'« humanisation » du boulevard circulaire de la Défense

– 3,8 kilomètres de bi-tube fréquentés par 50.000 véhicules jour – aura été donné. « Cœur Transports », vaste opération de refonte des réseaux qui desservent ce pôle, tire à sa fin avec le lancement, à l'automne, du chantier de la nouvelle gare routière.

Le respect de la parole donnée

Nombreux dans le milieu de la promotion savent gré à Christian Bouvier d'avoir su « donner de l'urbanité » à la Défense. « Il est prêt à toutes les aventures novatrices et se montre parfois plus audacieux que ses urbanistes », juge un proche. L'art de mettre la cité en scène, ce passionné d'opéra l'avait déjà exercé dans les années 1970. A l'époque directeur de projet à l'Epad, la charge lui avait incombé de préparer l'aménagement du quartier Tête Défense. Avec cette interrogation forte : par quel geste architectural marquer l'extrémité ouest de la cité d'affaires ? La brutale disparition de Georges Pompidou en 1974, puis le changement de locataire à l'Elysée en 1981, empê-



cheront les réponses préparées par ses équipes d'aboutir. En 1983, quand tombe le choix présidentiel, celui de la Grande Arche, Christian Bou-

● **Christian Bouvier,**
directeur de l'Epad.

vier est depuis deux ans à la tête de SGE Construction.

De retour à la Défense en 1993 pour, cette fois, diriger l'Epad, cet « X » retire de son premier passage « la chance extraordinaire d'avoir côtoyé les plus grands architectes ». Dans la veine ouverte par Jean Millier, un des premiers « pachas » du grand vaisseau de béton de l'Ouest parisien, il n'aura de cesse d'encourager à la hardiesse promoteurs et investisseurs. Les tours CBX et PB6 en sont les dernières illustrations. « Millier a fait éclater le moule des tours uniformes. Aujourd'hui, la silhouette des immeubles varie », explique ce disciple de Paul Delouvrier.

Collaborateur à ses débuts du grand réaménageur de la région parisienne, Christian Bouvier en perpétue la pen-

sée à l'Institut Delouvrier, qu'il préside. Ce club de réflexion travaille sur les sujets forts du moment, telle la réforme de l'Etat, dont il est un ardent serviteur. Ce rôle ne le prédisposait pas à des relations de tout repos avec les élus, notamment les maires des villes de Nanterre et de Puteaux, où l'Epad a pu largement imposer sa loi. « Mais il a le respect de la parole donnée. Cela lui vaut l'estime de ses interlocuteurs », souffle un collaborateur. « En 2000, Nanterre a obtenu un programme de construction raisonnable avec un mode opératoire paritaire qui satisfait la municipalité », rappelle Christian Bouvier.

Il n'y aura guère finalement qu'un seul dossier sur lequel le directeur de l'Epad ne soit pas parvenu à un accord avec les élus, celui du transfert de propriété des équipements et espaces publics. Face à cette charge, les collectivités locales freinent des quatre fers pour négocier. « Il faudrait une succession de miracles extraordinaires pour que la question soit réglée avant 2004 », estime un observateur. Au-delà, les cartes auront été redistribuées par les cantonales et les régionales, laissant espérer un débloccage de la situation.

JOËL COSSARDEAUX